

Séance du Conseil Municipal

en date du

9 mars 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le neuf du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René VALORGE, Maire.

Présents : M. VALORGE René, Mme DECHAVANNE Céline, M. DEMURGER Jean-François, Mme FARABET Béatrice, M. BAIZET Patrick, Mme CARRENO Mercedes, Mme MATHOU Bénédicte, M. BALTHAZARD David, M. SIMON Pascal, Mme DUCROT Alexandra, M. SECCO Nicolas, M. DELANGLE Francis, Mme PEGUET Jennifer Mme THEVENET Aurélie, Mme BAJARD Brigitte

Secrétaire de séance : Mme PEGUET Jennifer

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité des présents.

I. COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET DELEGATIONS DU MAIRE

➤ *Restaurant scolaire*

Mme Alexandra DUCROT fait part au Conseil Municipal du nouveau protocole sanitaire applicable pendant le repas, qui impose une distance de 2 mètres entre les tables. Afin de permettre l'application de ce protocole, la disposition des tables a été modifiée et du personnel supplémentaire a été recruté pendant la pause méridienne et la garderie du soir pour que les différents groupes d'élèves soient séparés.

➤ *Ecole Publique*

Mme Alexandra DUCROT informe le Conseil Municipal de la fin des travaux à l'école, avec la pose des stores et l'isolation des combles, et indique que dans le cadre du plan de relance numérique, l'école pourrait bénéficier d'équipements informatiques financés à hauteur de 70%.

Concernant le personnel, elle fait part du retour à temps partiel (50 %) suite à son congé maternité de l'ATSEM qui intervient dans la classe des GS-CP, à compter du 30 avril.

➤ *Comité Social Charlieu-Belmont Communauté*

Mme Alexandra DUCROT relate la dernière réunion du Comité Social lors de laquelle a eu lieu une présentation du Cocon, qui est un lieu d'accueil et d'écoute à destination des jeunes géré par la MJC de Charlieu.

Une présentation de la synthèse de l'observatoire de la petite enfance a également été faite, avec les différents lieux d'accueil du territoire.

➤ *Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin*

Mme Céline DECHAVANNE fait un compte-rendu de la dernière réunion de bureau du SIEVES. Elle indique que la consultation pour le renouvellement de la délégation de service public est en cours et que les travaux sur le réservoir des Avaizes sont terminés. Le réservoir devrait être remis en service courant mars.

➤ *Projets écopâturage*

Mme Céline DECHAVANNE explique qu'elle a été contactée par des élèves de Ressins qui souhaitent mener un projet d'écopâturage. Elle rappelle qu'un autre projet d'écopâturage est également en cours sur le territoire avec une exploitation de St Nizier sous Charlieu.

➤ *Comité Déchets Ménagers Charlieu-Belmont Communauté*

Mme Mercedes CARRENO indique qu'elle a participé à la réunion du Comité Déchets Ménagers. Elle rappelle que le projet de remplacement des points d'apport volontaire est en cours avec un déploiement sur 4 ans et précise que la société Quadria a été retenue pour la fourniture des nouvelles bornes de tri. Il reste à définir les modèles de colonnes de tri et à optimiser les emplacements sur chaque commune. Pour la commune de Saint Denis de Cabanne, le renouvellement est prévu en 2023.

Elle fait part de la mise à jour du guide du tri avec les nouvelles consignes de tri qui sera distribué avec le prochain Mag de la Communauté de Communes.

➤ *Tourisme Charlieu-Belmont Communauté*

M. René VALORGE fait un point sur l'organisation de la compétence Tourisme au niveau intercommunal.

Il rappelle qu'un Office de Tourisme intercommunal financé par la communauté de communes a été créé en 2014 et regroupe désormais l'ancien office du tourisme de Charlieu et l'ancien syndicat d'initiative de Belmont.

Parallèlement, Charlieu-Belmont Communauté adhère à une association de promotion du tourisme au niveau de l'ensemble du Roannais, « Roannais Tourisme » qui est financée par l'ensemble des intercommunalités.

A ce jour, il est envisagé la création d'une structure unique regroupant tous les offices de tourisme et l'association « Roannais Tourisme », structure dans laquelle la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont ne souhaite pas s'engager actuellement car elle dispose déjà de son propre office du tourisme, sans toutefois remettre en cause sa participation à la promotion du tourisme au niveau du Roannais avec l'association « Roannais Tourisme »

II. FINANCES :

➤ *Observatoire Financier et Fiscal Intercommunal*

M. René VALORGE explique au Conseil Municipal que Charlieu-Belmont Communauté a réalisé en 2015 un observatoire fiscal et financier intercommunal, qui est mis à jour chaque année.

Il présente au Conseil Municipal l'observatoire Fiscal et Financier Intercommunal mis à jour en 2019. Cet observatoire permet de comparer les données financières et fiscales des 25 communes du territoire et de la Communauté de Communes.

Il rappelle qu'il ne s'agit absolument pas d'un tableau de classement des collectivités mais d'un outil d'analyse et d'aide à la décision pour les assemblées délibérantes, et qu'il convient de relativiser les chiffres de chaque collectivité en fonction des spécificités locales et de l'organisation interne.

➤ *Comptes Administratif 2020*

René VALORGE présente au conseil municipal les résultats de l'exercice 2020 en détaillant les sections de fonctionnement et d'investissement du budget communal et du budget annexe du service assainissement

↳ *Budget Communal*

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve, sous la présidence de Mme Céline DECHAVANNE 1^{ère} adjointe, le compte administratif 2020 du budget communal qui se résume ainsi :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
Résultat de l'exécution	Recettes	873 601,04 €	268 300,91 €	1 141 901,95 €
	Dépenses	705 614,84 €	307 423,71 €	1 013 038,55 €
Solde d'exécution		167 986,20 €	- 39 122,80 €	128 863,40 €
Résultat reporté n-1		199 466,24 €	- 124 344,99 €	75 121,25 €
Total		367 452,44 €	- 163 467,79 €	203 984,65 €
Restes à réaliser	RAR Recettes	- €	32 177,00 €	32 177,00 €
	RAR Dépenses	- €	45 978,00 €	45 978,00 €
Solde des restes à réaliser			- 13 801,00 €	- 13 801,00 €
Résultat cumulé		367 452,44 €	- 177 268,79 €	190 183,65 €

Compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de **367 452,44 €**, et du déficit d'investissement d'un montant de **163 467,79 €**, des restes à réaliser d'investissement de -13 801 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

-d'affecter en recettes d'investissement au compte 1068 la somme de **177 268,78 €** afin de combler le déficit de la section d'investissement

-de reporter en recettes de fonctionnement au compte 002 la somme de **190 183,65€**

↳ Budget annexe Assainissement

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve, sous la présidence de Mme Céline DECHAVANNE 1^{ère} adjointe, le compte administratif 2020 du budget annexe Assainissement qui se résume ainsi :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
Résultat de l'exécution	Recettes	86 124,24 €	62 012,12 €	148 136,36 €
	Dépenses	66 979,46 €	73 452,04 €	140 431,50 €
Solde d'exécution		19 144,78 €	- 11 439,92 €	7 704,86 €
Résultat reporté n-1		12 045,54 €	- 11 339,32 €	706,22 €
Total		31 190,32 €	- 22 779,24 €	8 411,08 €
Restes à réaliser	RAR Recettes	- €	102 484,00 €	- €
	RAR Dépenses	- €	101 700,00 €	101 700,00 €
Solde des restes à réaliser			784,00 €	784,00 €
Résultat cumulé		31 190,32 €	- 21 995,24 €	9 195,08 €

Compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de **31 190,32 €**, et du déficit d'investissement d'un montant de **22 779,24 €**, des restes à réaliser d'investissement de 784 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

-d'affecter en recettes d'investissement au compte 1068 la somme de **21 995,24 €** afin de combler le déficit de la section d'investissement

-de reporter en recettes de fonctionnement au compte 002 la somme de **9 195,08 €**

➤ Comptes de Gestion 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes de gestion 2020 pour le budget communal et le budget assainissement établis par la trésorière municipale.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces comptes de gestion qui sont conformes aux comptes administratifs.

III. MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Mme Céline DECHAVANNE rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remettre à jour le Plan de Communal de Sauvegarde après le renouvellement du Conseil Municipal.

Cette mise à jour a fait l'objet d'une réunion de travail entre les conseillers municipaux et une version réactualisée du PCS a ensuite été envoyée à chaque conseiller.

Le Conseil Municipal valide le Plan Communal de Sauvegarde mis à jour tel que présenté.

IV. REMISE EN SERVICE DU SITE INTERNET

Mme Jennifer PEGUET indique au Conseil Municipal que le prestataire qui avait créé le site Internet a effectué un nettoyage et une sécurisation du site suite au piratage dont il a été victime.

Les membres de la commission communication ont participé à une formation afin de pouvoir effectuer les mises à jour du site. Ils travaillent actuellement à une actualisation pour une remise en service prochaine du site Internet.

V. TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES

↳ Commission Espaces Verts

Mme Céline DECHAVANNE explique que la commission Espaces Verts s'est réunie pour travailler sur le projet d'installation d'un parcours de santé aux abords de la salle des sports et de la liaison douce. Elle présente le circuit des différents ateliers qui formerait une boucle avec comme point de départ le parking de la salle des sports.

Elle indique que le coût de ce parcours s'élèverait à environ 4 600 € pour 9 agrès selon les 1ers chiffrages, mais le projet reste à affiner.

↳ Ligue de Protection des Oiseaux

Mme Brigitte BAJARD indique qu'elle a participé à une réunion organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux qui avait pour objet la restitution d'une étude sur la biodiversité des communes du territoire dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Roannais.

Un guide de la biodiversité par commune a été réalisé dans le cadre de cette étude, et des préconisations ont été émises pour favoriser la biodiversité. Ainsi, il ressort que certains points lumineux d'éclairage public sont néfastes pour la préservation de la biodiversité et notamment des chauves-souris. La commission voirie propose de discuter de l'intérêt de l'éclairage prolongé de certains lampadaires dont les flux lumineux sont mal dirigés ou inappropriés.

↳ Terrain de foot

Mme Céline DECHAVANNE précise qu'une réunion au eu lieu avec les représentants du club de foot concernant le projet de réhabilitation du terrain de foot. Cette réunion a permis de faire le point sur l'organisation du club et l'évolution des effectifs qui sont en hausse.

Elle indique que le coût estimatif des travaux s'élève entre 325 000 € et 375 000 € selon la technique utilisée. La commune a pris contact avec deux cabinets d'assistance à maîtrise d'œuvre afin d'affiner le chiffrage, et de lancer les études qui devraient débiter en 2021.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, la mobilisation de tous les financements publics sera nécessaire. De son côté, le club va rechercher des financements complémentaires.

↳ *Plantation de haies*

Mme Céline DECHAVANNE informe le Conseil Municipal que la fédération des chasseurs de la Loire va procéder à des plantations de haies le long des parcelles communales situées route de La Clayette. Ces plantations sont réalisées par les chasseurs, sans frais pour la commune.

VI. QUESTIONS DIVERSES

↳ *Groupements de commande Charlieu-Belmont Communauté*

M. René VALORGE explique au Conseil municipal que Charlieu-Belmont Communauté propose de mettre en place deux groupements de commande entre les collectivités du territoire :

- un groupement de commande pour le contrôle des équipements sportifs et des aires de jeux, afin de permettre une économie d'échelle pour la réalisation de ces contrôles périodiques obligatoires.

- un groupement pour l'acquisition d'une solution de sauvegarde externe des données afin de permettre à toutes les collectivités une possibilité de sécuriser leurs données tout en réalisant une économie d'échelle.

Le Conseil Municipal approuve la participation de la commune à ces groupements de commande et autorise le Maire à signer les conventions correspondantes.

↳ *Participation aux frais de fonctionnement du RASED*

M. René VALORGE rappelle au Conseil Municipal que le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), composé d'un psychologue et de 2 enseignants spécialisés, intervient auprès des élèves en difficultés dans les écoles publiques du secteur de Charlieu.

Il indique que le salaire du personnel du RASED est pris en charge par l'éducation nationale, mais que les frais de fonctionnement de la structure ne sont pas financés. Il fait part de la proposition de l'Inspection d'Académie d'une participation annuelle des communes du secteur de Charlieu à hauteur de 1 € par élève scolarisé dans chaque école publique, afin de permettre le bon fonctionnement de la structure, ce qui représente pour l'année scolaire 2020-2021, 123 € pour la commune de St Denis de Cabanne.

Le Conseil Municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement du RASED selon le mode de calcul proposé.

Le Maire,
René VALORGE